



Emplois aidés : un message négatif (de plus) envoyé aux centres sociaux

Comme nombre d'associations, nous avons appris, par voie de presse, dans le calme estival, la décision du gouvernement de réduire drastiquement les contrats aidés.

Notre fédération, l'Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône, regroupe une cinquantaine d'associations gérées par les habitants. Centres sociaux, espaces de vie sociale et associations de développement social local, toutes ces structures ont pour objet l'animation des territoires dans lesquels elles sont implantées -urbain, rural, en politique de la ville ou dans des quartiers plus aisés-.

La réalité quotidienne de ces associations est complexe. Les centres sociaux sont en première ligne sur les multiples questions sociales et politiques : accompagnement des familles, accueil enfance et petite enfance, animation de secteurs jeunes, prévention de la délinquance, du décrochage scolaire et social, lutte contre l'isolement des personnes âgées, accès au droit, à l'emploi, promotion de la citoyenneté, défense des valeurs de la République et de la laïcité, lutte contre le radicalisation.

Dans bien des quartiers, désertés par les services publics, les commerces et tout autre facteur de lien social, il ne reste parfois plus que les centres sociaux pour répondre à des populations en difficulté, dans des environnements dégradés, isolées géographiquement, socialement et économiquement.

La fin des emplois aidés s'inscrit dans un contexte tendu et fragile pour les associations de notre réseau. Contexte auquel s'ajoutent les rumeurs de désengagement de certaines partenaires publics, de baisse des dotations de l'Etat aux municipalités qui pèsent sur les centres sociaux et associations de développement social local. Un message négatif supplémentaire envoyé au secteur associatif.

« Faire plus avec moins », voici la tendance du moment. Cette injonction aura bientôt ses limites. Les acteurs des centres sociaux associatifs n'auront plus qu'un choix : « faire moins ». Moins de centres de loisirs, moins d'accompagnement des familles, des jeunes, des seniors, moins de prévention, moins de services dans les quartiers pour les populations qui en ont le plus besoin. Est-ce ce que nous souhaitons réellement ?

Les centres sociaux de notre réseau sont prêts à débattre, dans un cadre organisé faisant place à la concertation, de l'utilité et de l'efficacité des emplois aidés, des questions d'accompagnement, de formation, de pérennisation, de parcours professionnels. Bien conscients que les emplois aidés ne sont pas une fin en soi.

Enfin, derrière ce terme d'emplois aidés, se cachent des personnes, des salariés, le plus souvent jeunes, qui sont accompagnés dans leur parcours professionnel, inscrits dans des formations, suivis par des tuteurs. C'est un véritable coup d'arrêt au travail de fond effectué en termes d'insertion professionnelle. D'autant que le contrat aidé est aussi pour ces salariés une occasion de mettre le pied à l'étrier.

Reste une question essentielle et urgente à laquelle il faudra répondre rapidement : Que fait-on pour les quelques centaines de bénéficiaires de contrats aidés actuellement en poste au sein de nos structures ?

Les centres sociaux devront-ils se séparer de collaborateurs qu'ils ont formés et accompagnés pour renforcer leurs équipes et leurs actions ?

Brutal et incompréhensif, ce message envoyé aux associations de notre réseau est comme une goutte d'eau. Une goutte d'eau qui finit par faire déborder le vase.

Pour l'Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône

Jean-Pierre Lévy, président

Contact presse : 04 96 11 53 66 / 06 47 49 33 87 - pascale.balian@ucs13.fr
www.ucs13.fr

